

Six ans après notre fameuse chaîne humaine de mai 2006, nous nous mobilisons à nouveau pour un grand événement festif et citoyen!

Retour sur six années ininterrompues de mobilisation ... et de résultats

La ré-ouverture du dossier

En mai 2005, trois associations de riverains (Fontenay-Plateau, Fontenay-Ouest et Quartier des Mocards) co-signent une lettre ouverte et l'adressent aux élus concernés (Député, Maires, Conseillers Régionaux et Conseillers Généraux)

La chaîne humaine de MAI 2006

Le samedi 20 mai 2006, à notre appel, plus de 300 riveraines et riverains, vêtus de jaune ou arborant un brassard de cette couleur signalétique de la ligne 1, se sont réunis sur la grande place du Domaine du Bois à Vincennes. Il a été procédé à un lâcher de ballons jaunes dans le ciel. Puis les personnes présentes, grands et petits, se sont déployées de la place Jean Spire Lemaître jusqu'au Carrefour des Rigollots, formant ainsi une chaîne humaine le long de la rue Félix Faure, le tout dans la bonne humeur.

Acquis n°1 : Financement pour les études préliminaires

En 2006, les communes de Vincennes et Fontenay-sous-Bois, ainsi que le Conseil Général du Val-de-Marne, se sont accordés pour financer une première série d'études à hauteur de 30.000 euros pour chaque collectivité (soit 90.000 euros au total). Ces études avaient pour objet de déterminer la faisabilité techniques et financière du projet.

Acquis n°2: SDRIF, Inscription du principe du projet

En 2007, suite à un intense travail de lobbying, le principe de la réalisation du prolongement de la ligne n°1 a été inscrit dans le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France, SDRIF (document d'orientation qui préfigure ce que doit être l'aménagement de la région à 25 ans)

Acquis n°3: CPER 2007-2013, Inscription du projet sous forme d'études

En 2007, suite à la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, nous avons réussi à faire inscrire in extremis, grâce à un amendement au Conseil Régional, le principe de la réalisation d'études pour le prolongement de la ligne n°1 dans le Contrat de Projets Etat-Région, 2007-2013, CPER.

Acquis n°4 : Financement d'études de niveau DOCP

Le 29 mars 2012, lors de la réunion de la Commission Permanente du Conseil régional d'Ile-de-France, il a été approuvé à l'unanimité (donc toutes couleurs politiques confondues) le vote de crédits d'études d'un montant de 400 000 euros (70% du Conseil Régional, 30% de l'Etat, via la Société du Grand Paris). Cette nouvelle étude (qui porte désormais sur un prolongement pensé jusqu'au Val-de-Fontenay) pilotée par le STIF porte sur des aspects techniques (géologie, ingénierie, ...) et sur un bilan socio-économique selon des critères précis : enjeux futurs, locaux, urbains, choix des stations et des technique. Il s'agit de réévaluer le coût global du projet.

Et la suite à venir ...

Un Comité de Suivi est prévu à l'été 2012, après les périodes dites de « réserve » électorales et cela pourrait alors entrer dans le Contrat de projets 2014-2020. L'étape suivante serait alors la présentation devant les instances décisionnaires du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP), puis les études d'avant-projets (plusieurs millions d'€, 18 mois).